



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110802

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 26/09/2025 11H34 C:005340 I:38552
V/REF : 1028870
V/Email reçu le Vendredi 26/09/2025 a 11H34

SEMCODA
Agence de Rillieux La-Pape
62A, AVENUE DE L'EUROPE
CS 30054
69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

V/REF.IMM. 00989/1000
IMMEUBLE : 2 RUE DE L'ECOLE
2 RUE DE L'ECOLE
69140 RILLIEUX LA PAPE

Vaulx en Velin, le 20 Novembre 2025

Référence Marché: M_230409001-1

LOCALISATION : ALLEE N2 ECOLE - LOGEMENT DE M ET MME GRAVINAY AU 2EME -TEL.
06 90975199(FAUX) OU 06 90853374(VRAI) OU 05 90836063(FAUX) OU
+590 690 981 703

MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE POUR REFIXATION TOURNIQUET POUR ATTACHE VOLET
LE VOLET VA TOMBER

Donneur d'ordre : M. S. GAGET

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 13/10 A 10H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR/MME GRAVINAY AU 2EME
REFIXATION DU VOLET ROULANT CAR LE GOND ARRACHE DU MUR
PREVOIR UN 2EME PERSONNEL AFIN DE DEGONDER LE VOLET POUR REFIXATION DES
ATTACHES
CONTROLE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 20/11/25 a 08H37 M. S. GAGET

DT LGESTION Email envoyé le 28/10/25 a 15H54 M. K. BARRY

LE NUMERO 06 90853374 NE NOUS PERMET PLUS DE JOINDRE M.GRAVINAY
POURRIEZ-VOUS PRENDRE CONTACT AVEC LE LOCATAIRE ET LUI DEMANDER DE
NOUS RAPPELER

EB LGESTION Email envoyé le 29/09/25 a 12H09 M. S. GAGET

MERCI DE NOUS CONFIRMER LES COORDONNEES DES OCCUPANTS CAR LES TROIS
PORTABLES NE SEMBLE PAS IDENTIFIES LORS DE LA TENTATIVE D'APPEL POUR
PRISE DE RDV

EB LCOMPTER Email envoyé le 26/09/25 a 12H33 M. S. GAGET

MERCI DE NOUS CONFIRMER LES COORDONNEES DES OCCUPANTS CAR LES DEUX
PORTABLES NE SEMBLE PAS IDENTIFIES LORS DE LA TENTATIVE D'APPEL POUR



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110802

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

PRISE DE RDV
Suite a donner : OUI. Le 13/10/2025 a 11:58

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Rillieux	3	46,21	46,21
1,00	MS00063-Reglage d'un volet battant	3	51,35	51,35
TOTAL H.T.				97,56
T.V.A. a 10,00%				9,75
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>107,31</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1028870 du 26/09/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

62 A, avenue de l'Europe

CS 30054

69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Tel:04.78.97.08.50

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

MR GRAVINAY Jean luc

MME GRAVINAY Aliette

2 Rue de l'Ecole

69140 RILLIEUX LA PAPE

Référence de la Demande

N°: 852 310 du 26/09/2025

THCMEEPP Txv hors contra Menuiseries ext Partie privat.

01-EE-2211-ENT-61563100

Marché : M - 230409001-1

Téléphone : 06.90.97.51.99 / 06.90.85.33.74

01000-00002-00003-00022 H / Type 4 B / 02

Etage : 02

Date entrée: 16/09/2008

Délai

Date limite exécution : 11/10/2025

Observations

URGENT CAR VOLET VA TOMBER

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	46,22	46,22	4,62	50,84
MS00059 Arrêt/Gonds/Penture/Crochets de volets y compris toutes sujétions	1,00	46,22	46,22	4,62	50,84
MS00061 Fixation chimique	1,00	51,35	51,35	5,14	56,49
MS00062 Refixation de tourniquet pour attache de volet compris réglage si nécessaire du battant de volet (à l'unité), y compris toutes sujétions	1,00	20,54	20,54	2,05	22,59

Total H.T.	164,33
Total TVA	16,43
Total TTC	180,76

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par GAGET Stéphane Agence 4 le 26/09/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence
Stéphane GAGET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

EDN6



Bon de Commande

N° : 1028870 du 26/09/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

62 A, avenue de l'Europe

CS 30054

69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Tel:04.78.97.08.50

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE 62 A, avenue de l'Europe CS 30054 69141 RILLIEUX LA PAPE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **2 Rue de l'Ecole 69140 RILLIEUX LA PAPE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **RILLIEUX LA PAPE**

le **26/09/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1028870